

LES ANIMAUX DANS LES PRATIQUES RELIGIEUSES DES GAULOIS

Patrice MENIEL *

L'étude de la place des animaux dans les pratiques religieuses des Gaulois repose essentiellement sur des données archéologiques. Les sites fouillés ces dernières années peuvent être répartis en trois grandes catégories, habitats, nécropoles et sanctuaires, chacune apportant un éclairage particulier sur la relation Homme-Animal à cette période, à savoir les cinq siècles qui précèdent le début de notre ère. Les données dont on dispose actuellement dans le nord de la France ne sont pas encore toutes publiées, en partie parce qu'elles relèvent de fouilles récentes.

Une tentative de description des pratiques religieuses à partir de données archéologiques se limite forcément à l'approche d'aspects matériels, ceux que l'on perçoit à travers le filtre de la conservation différentielle. D'autre part la mise en évidence du caractère religieux d'un dépôt nécessite habituellement plusieurs paramètres, certains dépendant uniquement des conditions de mise en place, sur lesquelles on ne peut jouer, d'autres résultant de la conduite de la fouille.

L'un des enjeux actuels consiste à essayer de mettre au point des critères permettant de caractériser de tels dépôts. Nul doute qu'il manque encore beaucoup de données de base, à savoir des études détaillées de sanctuaires et de nécropoles pour qu'un tel objectif puisse être atteint. Toutefois il est sans doute temps de faire un premier bilan sur l'acquis de ces dernières années dans ce domaine.

Cette présentation repose sur deux types de sites, des nécropoles et des sanctuaires (fig.1). Les premières posent sans doute moins de problèmes, car elles sont constituées de dépôts instantanés ayant bénéficié de conditions de conservation souvent assez favorables, du fait d'un enfouissement rapide, figeant ainsi un ensemble fini de pratiques qui s'inscrivent dans une des préoccupations qui caractérisent l'humanité. Par contre les sanctuaires ont des durées d'ouverture bien plus grandes, et sont le lieu de plusieurs types de pratiques dont l'interprétation n'est pas toujours assurée, d'autant que, dans nos exemples, les remaniements ne sont pas exceptionnels.

LES ANIMAUX DANS LES PRATIQUES FUNÉRAIRES

De très nombreuses nécropoles de l'Age du Fer ont été fouillées, notamment en Champagne, mais à une période où les restes d'animaux domestiques ne retenaient pas encore l'attention, d'autant que dans cette région ils sont habituellement assez mal conservés, et bien moins prestigieux que les céramiques et les armes qui leur étaient souvent associées. D'autre part bon nombre de ces sépultures ont été pillées, parfois peu de temps après leur mise en place, et seule une partie des tombes fouillées peut être étudiée.

Les nécropoles du deuxième Age du Fer sont hétérogènes, non seulement du fait de leur distribution spatiale, mais également du fait de leur datation et du statut social que l'on peut évoquer à partir des offrandes. Il n'est donc pas possible de suivre les variations de tel ou tel paramètre à partir des quelques données dont on dispose. Il convient, en attendant que les observations s'étoffent, de se limiter aux grands traits.

Cette approche repose sur l'étude de neuf nécropoles, datées de diverses phases du deuxième Age du Fer, soit cent vingt-huit sépultures. Les critères descriptifs que nous avons retenus sont les suivants :

- liste des espèces animales présentes
- données sur l'âge des animaux
- nature des parties présentes
- associations de morceaux, d'espèces
- état des parties déposées (découpe, action du feu...)

Les autres informations, comme d'éventuelles corrélations avec les caractéristiques du défunt, ne sont pas encore disponibles pour la plupart de ces sites, et ne seront pas traitées dans ces lignes.

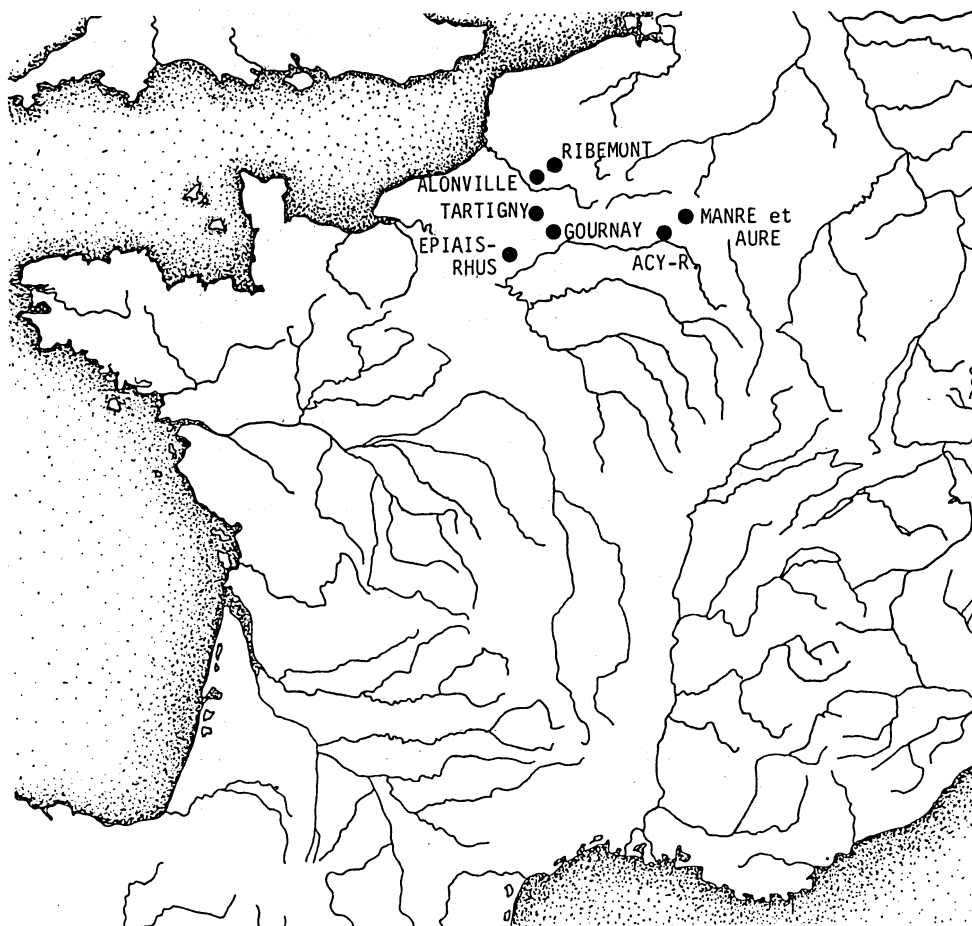


Figure 1
Carte des sites mentionnés dans le texte.

Ces critères descriptifs permettent de distinguer plusieurs catégories de dépôts de restes animaux. Le plus fréquent est l'offrande alimentaire, constituée d'os provenant de parties charnues d'animaux comestibles, l'examen des traces de découpe permettant parfois de distinguer de véritables offrandes de reliefs de repas (funéraires ?). A côté de ces parties consommables, on trouve des os ou des dents isolés, objets personnels du défunt, comme des éléments de parure, ou pièces énigmatiques, symboliques ou intrusives. Plus rares sont les squelettes, bien que ce soit la forme de présence habituelle de certains animaux, comme la volaille.

Les mammifères sauvages sont rares dans nos exemples. A Aure et à Manre le castor et l'ours sont représentés par des dents; sans doute faisaient-elles partie d'éléments de parure, mais leur degré d'altération ne permet pas de le certifier. L'aurochs est représenté par une phalange. La présence de l'ours et de l'aurochs n'est pas banale dans les sites gaulois; elle révèle les limites de représentativité des dépotoirs d'habitat, et témoigne sans doute de pratiques cynégétiques qui passent habituellement inaperçues et amène une interrogation quant à la valeur attachée à une pièce comme la première phalange. Les autres restes de mammifères sauvages trouvés dans les tombes plus récentes proviennent tous de lièvres (à Tartigny (fig.2) et à Acy-Romance "La Croisette"). Cette relative bonne représentation est à l'image de celle déjà observée dans les habitats gaulois, où le lièvre apparaît comme le gibier de prédilection (MÉNIEL, 1987). Les autres animaux sauvages sont des oiseaux, malheureusement difficiles à reconnaître à partir de restes mal conservés ou incinérés. Seule la perdrix est attestée à Acy-Romance "La Noue Mauroy". Enfin il faut signaler une accumulation de batraciens, au moins sept dans un vase (I101) d'Acy "La Croisette".

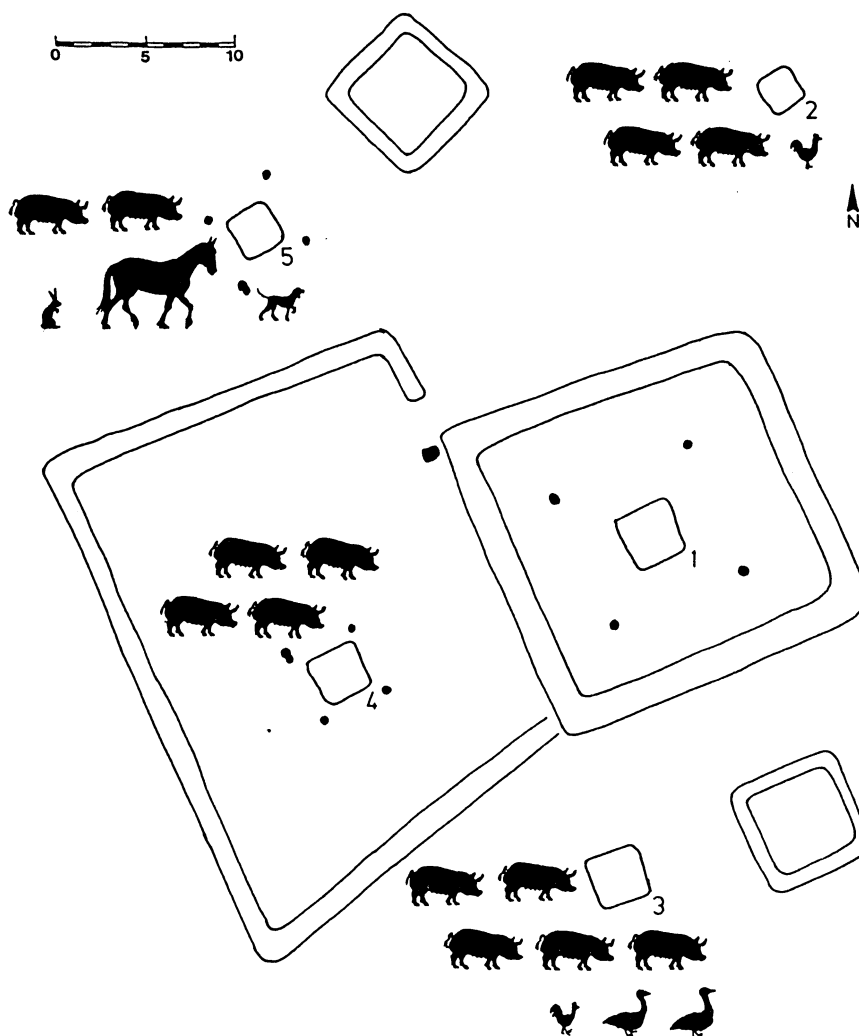


Figure 2

Plan de la nécropole de Tartigny et schématisation des animaux présents dans les sépultures (plan d'après J.L. Massy).

Les animaux sauvages restent discrets, l'essentiel des dépôts étant constitué de restes d'animaux domestiques, de mammifères en particulier.

Le porc.

Le porc est de loin l'animal le mieux représenté, et ce dans tous les types de sépultures considérés. Sa présence revêt des formes assez diverses. Les quartiers les plus importants, squelettes complets ou auxquels il manque quelques pièces, sont souvent ceux d'animaux jeunes, voire très jeunes (Rouliers T74, Tartigny S5). Quelquefois il s'agit de demi-carcasses fendues en deux (Tartigny S2), mais là encore il s'agit d'un porcelet âgé de sept mois environ. Beaucoup plus fréquents sont les os de membres trouvés en connexion. Toutefois, dans la plupart des nécropoles, les os ont été altérés, d'autant plus que la plupart proviennent de sujets jeunes, dont la croissance n'était pas achevée, et bien souvent de ces quartiers il ne reste plus que des diaphyses corrodées. Les épaules sont beaucoup mieux représentées que les jambons à Manre, à Aure et à Acy-Romance "Le Terrage", à savoir les trois nécropoles ardennaises les plus anciennes.

Une telle sélection n'est pas sensible dans les dépôts plus récents de Tartigny et d'Epiais-Rhus.

La dernière catégorie de morceaux est constituée par des têtes fendues en deux. Peu fréquent dans les premiers temps, ce morceau est assez commun dans la nécropole de Tartigny, puis dans celles d'Epiais-Rhus et d'Acy-Romance.

En dehors de ces catégories, que l'on peut assimiler à des offrandes alimentaires, il faut ajouter les tronçons de colonne vertébrale qui constituent l'essentiel des dépôts dans les sépultures d'Allonville (POPLIN, 1973) et de Tartigny. Sur ces tronçons, les côtes ont été sectionnées, et les processus transverses arasés. En fait il ne s'agit plus que de suites de corps vertébraux décharnés, et plutôt que d'offrandes alimentaires ils sont à considérer comme des déchets, peut-être de repas funéraires. Ces restes constituent l'essentiel, voire la totalité, de certains dépôts à Tartigny : la sépulture 4 en contenait neuf, soit cinquante deux vertèbres, et un éclat de pariétal.

Dans la plupart des cas, les offrandes alimentaires sont isolées. Quelques associations de plusieurs morceaux ont été découvertes, mais il est rarement possible de savoir s'ils proviennent d'un ou plusieurs individus distincts. Sauf à Allonville et à Tartigny où les associations sont de règle, bien que les véritables offrandes alimentaires soient minoritaires, les dépôts sont rarement très diversifiés.

L'étude des traces de découpe est, la plupart du temps, réduite à des constatations assez grossières, comme l'arasement des vertèbres à Tartigny. En effet, les surfaces osseuses sont trop altérées pour que d'éventuels coups de couteau puissent être décelés. Il n'est donc pas possible de distinguer, sur les os de membre par exemple, de véritables offrandes alimentaires, c'est à dire des quartiers de viande, de simples déchets osseux décharnés.

Par contre les traces d'action du feu sont évidentes; il ne s'agit pas de traces de cuisson à la flamme, qui noircissent la partie des os qui n'est pas protégée par la chair, mais bien d'une incinération, c'est à dire d'une exposition prolongée à un feu violent, qui réduit les animaux ou les quartiers à des esquilles osseuses blanches et craquelées. Une telle pratique, inconnue dans les premiers temps, où l'inhumation est de règle, a été observée dans les nécropoles d'Acy à la fin de l'Age du Fer. Cependant on ne peut l'exclure pour les autres cimetières à incinération; il faudrait pour cela que les crémations n'aient pas été poussées trop loin, pour qu'il subsiste des fragments reconnaissables, et que les incinérations soient examinées.

A Acy-Romance "La Noue Mauroy" et "La Croisette", la plupart des restes animaux sont incinérés. Les seuls qui aient échappé à ce traitement proviennent, en très large majorité, de porcs et d'oiseaux.

Le mouton et la chèvre.

Les deux espèces ne sont pas faciles à distinguer, surtout à partir d'os mal conservés de sujets jeunes. Toutefois les deux sont attestées çà et là, le mouton plus souvent que la chèvre. Ces animaux, un peu moins fréquents que le porc dans les premiers temps, voient leur fréquence diminuer au cours du deuxième Age du Fer.

Le choix des parties est plus rigide que pour le porc. Ces animaux sont représentés soit par des os de membres (sans les pieds) soit par des côtes et des vertèbres. La tête est absente. Une préférence pour l'antérieur a été décelée à Manre; faute d'un matériel suffisant, il n'est pas possible de détecter un choix analogue dans les autres nécropoles. Tous ces animaux sont assez jeunes. Les restes ossifiés sont rares; d'un autre côté ceux des plus jeunes éventuellement déposés auront beaucoup souffert des conditions de conservation. A Tartigny le mouton n'est présent que dans une sépulture (S2), sous forme d'une épaule droite et d'un gigot gauche.

Dans les sépultures de la fin de l'Age du Fer, où l'incinération du défunt est de règle, tous les restes de moutons et de chèvres ont été incinérés. Cette pratique rend la détermination plus délicate, mais assure une préservation moins mauvaise que celle des os frais. Il est ainsi possible de déceler la fréquence assez importante des côtes vis-à-vis des os longs dans la nécropole d'Acy-Romance "La Noue Mauroy". Dans cette nécropole les ovicapridés sont présents dans six des dix sépultures; à "La Croisette" ils ne sont représentés que par une incisive et une molaire supérieure, à savoir des dents isolées dont la présence n'est sans doute pas volontaire; de toute manière elle ne concerne que deux incinérations sur seize.

Le boeuf.

Les restes de boeuf sont beaucoup plus fréquents au début du deuxième Age du Fer qu'à la fin de cette période. A Acy-Romance "Le Terrage" il s'agit de quatre humérus, dont deux de veaux; à Aure il s'agit de deux fémurs, d'un fragment de coxal et d'un humérus de veau; à Manre onze pièces, dont six humérus et quatre fémurs, la plupart de veaux. A côté de ces os longs d'épaules et de cuisses, on trouve des pièces complémentaires, radius et tibia par exemple. Seul un talus isolé (Aure) introduit une note discordante dans cet ensemble homogène.

Dans les nécropoles plus récentes le boeuf est presque absent. A Acy-Romance "La Croisette" un fragment de coxal partiellement carbonisé (c'est la seule pièce dans cet état) et à Epiais-Rhus un

fragment de mandibule sont peut-être des pièces intrusives. Quoi qu'il en soit le boeuf, bien présent dans les premiers temps, presque uniquement sous forme d'os longs d'épaules ou de cuisses, disparaît ensuite des offrandes alimentaires.

Le chien.

Contrairement au boeuf, le chien, absent des sites les plus anciens, apparaît sur les plus récents de notre séquence. A Tartigny a été trouvé un squelette auquel il manque la tête et les bas de pattes (fig. 3). La tête a été sectionnée, l'atlas en porte de nombreuses traces. D'autre part cet animal semble avoir reçu des coups sur le ventre, ainsi qu'en témoignent des impacts relevés sur la face ventrale de plusieurs vertèbres lombaires. La présence du chien devient plus fréquente à la fin de l'Age du Fer. Dans les trois nécropoles des restes incinérés ont été découverts : plusieurs os de trois petits chiens à Acy "La Croisette", un humérus à "La Noue Mauroy" et une molaire à Epiais-Rhus. Sur ce site ont également été découvertes des pattes, antérieures ou postérieures, et ce dans trois sépultures. Ces dépôts, tout à fait analogues à ceux observés pour le porc, incitent à y voir des offrandes alimentaires; le chien est d'ailleurs fréquemment consommé à cette période. Par contre la découverte des trois petits chiens à Acy apporte une nouvelle preuve de l'existence de chiens sélectionnés, qui ne figurent pas dans les déchets culinaires des habitats, mais qui ont accompagné l'homme (on est tenté de dire le maître) dans la mort. Malheureusement l'état de leurs restes ne permet guère de les décrire.

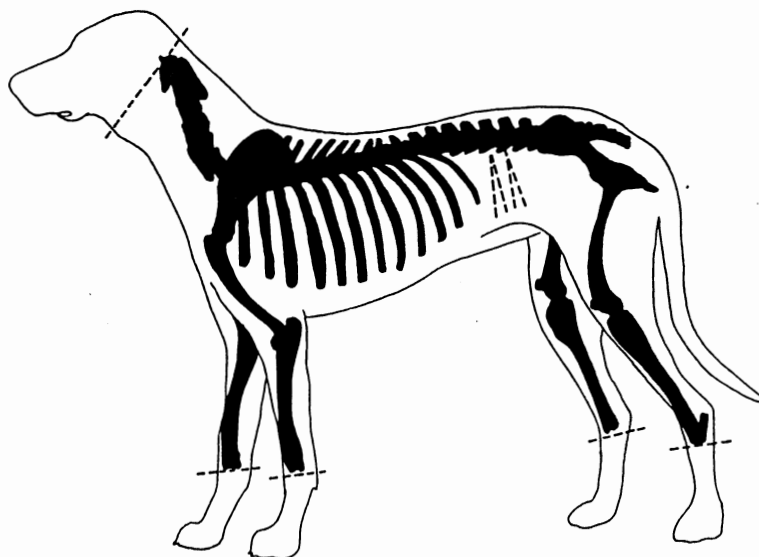


Figure 3

Les éléments (en noir) du squelette de chien de la sépulture 5 de Tartigny.
Les parties manquantes ont été découpées; les traces de découpe sont symbolisées par des tiretés.

Le cheval.

Les quelques restes de chevaux trouvés dans les nécropoles les plus anciennes ne proviennent pas d'offrandes alimentaires : une dent jugale inférieure et une incisive à Aure, et une autre incisive à Acy "Le Terrage"; dans la phase ancienne d'Epiais-Rhus (La Tène moyenne), une incisive a également été trouvée; à Tartigny c'est une mandibule, dans la même sépulture que celle du chien découpé (fig.4).

Le cheval ne participe pas aux offrandes alimentaires; la plupart du temps sa présence se résume à une incisive, sans doute un élément de parure analogue aux dents d'ours, et qui amène à s'interroger quant au statut, domestique ou sauvage, de leur propriétaire initial. La découverte d'une mandibule à Tartigny, qui ne semble pas intrusive, amène à d'autres interrogations, quant à une éventuelle valeur symbolique par exemple.

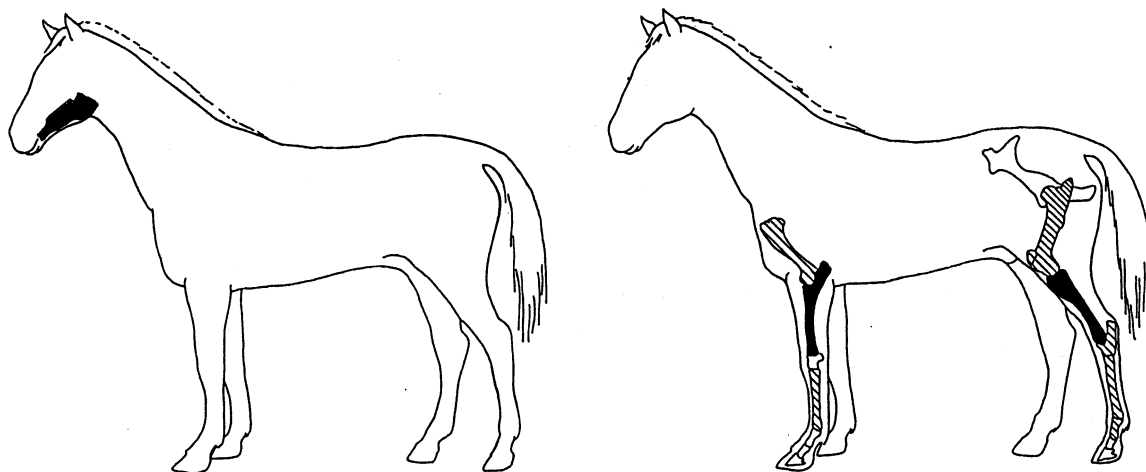


Figure 4

Le cheval à Tartigny (S5, à gauche) et à Ribemont-sur-Ancre (ossuaire, à droite).
Pour ce dernier site, la fréquence est symbolisée par des densités de plus en plus fortes.

La volaille.

Les restes d'oiseaux sont souvent trop altérés pour pouvoir être déterminés; cette difficulté est parfois réduite par la présence de plusieurs os d'un même animal, voire de son squelette. Le coq domestique est l'espèce la plus fréquente. On le trouve dans les nécropoles de La Tène finale, notamment dans des vases.

A Tartigny le coq trouvé dans un vase était dépourvu des extrémités de membres et de la tête. L'oie qui l'accompagnait, dans le même vase, avait conservé sa tête, mais pas les extrémités. Une autre oie, déposée dans la même sépulture, mais en dehors des vases, avait encore ses extrémités. L'état de préparation de ces volatiles présente des différences, et ce à l'intérieur d'une même sépulture.

Dans les nécropoles de la fin de l'Age du Fer à Acy-Romance les coqs sont soit déposés dans des vases, mais l'état d'altération des os ne permet pas de décrire leur état de préparation, soit incinérés et leurs cendres mélangées à celles du défunt et des autres animaux.

Conclusions

A la fin de cette énumération il est possible de dégager un certain nombre de caractéristiques à propos de la place des animaux dans les rites funéraires du deuxième Age du Fer. Tout d'abord il faut remarquer l'omniprésence d'offrandes animales dans les tombes de cette période longue de plusieurs siècles. Beaucoup de tombes en recèlent, même s'il ne s'agit souvent que d'un fragment d'os, les conditions de conservation ayant sans doute entraîné la disparition de bon nombre des plus modestes ou composées d'une petite partie d'un animal jeune, sans compter les quartiers désossés... L'offrande alimentaire est la forme la plus habituelle de la présence de l'animal dans la tombe. Toutefois il convient de remarquer qu'à côté de quartiers de viande effectivement enfouis, souvent dans un vase, on trouve des éléments décharnés ou des os incinérés dont la valeur alimentaire n'est plus comparable. Le choix des animaux privilégie les mammifères domestiques, et si le mouton et le boeuf apparaissent en bon nombre au début du second Age du Fer, le porc les supplante par la suite. Toutefois on assiste, au cours de ces quelques siècles, à l'apparition du chien, et surtout du coq, qui deviendra, à la période romaine, une des offrandes favorites dans nos régions.

La présence de pièces d'animaux sauvages, rares ou absents des listes de faune d'habitats contemporains, témoigne sans doute d'une activité cynégétique qui habituellement passe inaperçue, et pose le problème d'une chasse aux chevaux sauvages qui subsistaient sans doute à cette période. Quoi qu'il en soit, l'apport de l'étude des restes animaux trouvés dans les sépultures apparaît une source de données importantes, bien que les effectifs en jeu soient en deçà des seuils statistiques.

Le choix des animaux se traduit donc par l'abondance d'espèces comestibles, le petit nombre de restes de chiens, et l'absence de parties charnues de chevaux est significative; ce choix répond sans doute aux critères gastronomiques de l'époque qui, s'ils ne nous choquent pas, sont bien difficiles à mettre en évidence sur les sites d'habitat où tous les animaux sont consommés, jeunes, adultes, chiens et chevaux (MENIEL, 1988). Le domaine des pratiques funéraires échappe aux contraintes économiques et, de ce fait, permet de mettre en évidence ce type de phénomènes.

LES ANIMAUX DANS LES SANCTUAIRES

Les découvertes et les fouilles de sanctuaires celtiques se sont multipliées ces dernières années. Or ces sites sont, pour la plupart, riches en restes animaux qui témoignent de pratiques très diversifiées. Deux exemples serviront de base à cette approche : Gournay-sur-Aronde (Oise; BRUNAU, MENIEL et POPLIN, 1985) et Ribemont-sur-Ancre (Somme; CADOUX, 1984) (fig.1). Le sanctuaire de Saint-Maur (Oise; fouillé par J.-L. Brunau) ne livre que très peu de restes animaux, juste ce qu'il faut pour montrer qu'il en a été déposé mais qu'ils n'ont pas été conservés. Par contre l'état de conservation sur les autres sites est très satisfaisant.

Malgré leur proximité (ces deux sites ne sont distants que d'une cinquantaine de kilomètres) ils présentent de nombreuses différences, mais également certaines analogies qui devraient permettre de tirer quelques caractéristiques du rôle des animaux dans les pratiques qui s'y sont déroulées.

Les structures découvertes sur ces deux sites ne sont pas identiques : à Ribemont il s'agit d'abord d'un ossuaire humain, composé de plusieurs centaines d'os longs, dans lequel ont été inclus quelques os de chevaux, alors qu'à Gournay les restes animaux proviennent du fossé d'enceinte, même si plusieurs indices témoignent d'un séjour préalable dans l'enclos. A la fin de l'Age du Fer les derniers niveaux du fossé de Gournay sont comblés de restes bien différents des précédents, et c'est de cette période que date le remplissage du fossé de Ribemont. Celui de Gournay a été fouillé sur trois côtés, mais l'ensemble de son tracé est connu, celui de Ribemont, beaucoup plus grand, n'est reconnu que sur un côté, et les dimensions de l'espace qu'il circonscrit, probablement très vaste, restent à déterminer.

L'animal commun à ces deux sites dans leur phase la plus ancienne est le cheval. Les effectifs en présence ne sont pas très importants, quelques dizaines de restes à Ribemont (fig.4), trois cents à Gournay, provenant d'un nombre de sujets assez limité. Les situations de ces restes paraissent assez différentes. A Ribemont les restes de chevaux sont intimement mêlés à ceux des hommes dans une construction assez spectaculaire, une sorte d'empilement d'os longs humains qui constitue un petit muret établi selon les trois côtés d'un carré. A Gournay les restes sont regroupés par ensembles anatomiques dans des parties isolées du fossé, chaque sujet, plus ou moins étalé, étant bien séparé des autres. Dans les deux cas les restes ont subi une phase de décomposition préalable avant d'être mis en place. A Ribemont quelques traces de coups ont été relevées; elles sont tout à fait analogues à celles relevées sur certains os humains. A Gournay les seules traces de coups ont été relevées sur un crâne; un impact sur le frontal et une section du basioccipital n'ont d'abord pas été interprétés. C'est la découverte, dans le fossé de Ribemont, d'un occipital tranché de la même manière que celui des crânes humains de Gournay qui en a révélé l'intérêt, tout en complétant un réseau d'analogies assez inattendu (fig.5).

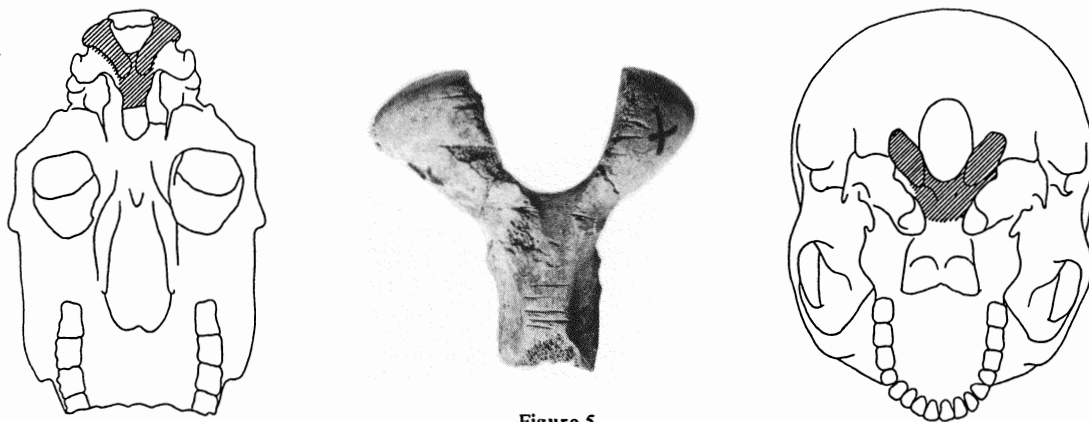


Figure 5
Basioccipital de cheval (fossé de Ribemont), localisation sur le crâne,
et schéma de la pièce humaine du fossé de Gournay (POPLIN, in BRUNAU et al., 1985).

Le traitement des têtes présente donc de profondes similitudes, à la fois pour les chevaux entre les deux sites, et entre chevaux et hommes. L'élargissement du trou occipital devant sans doute répondre à des impératifs liés à l'exposition de ces pièces.

L'exposition des restes animaux et humains paraît motiver une bonne partie des gestes sur ces sanctuaires. Cette exposition a marqué profondément les os, par une altération de leur surface, notamment sur ceux des boeufs trouvés à l'entrée du sanctuaire de Gournay. Cette altération, qui résulte d'une exposition de plusieurs années, est, d'une certaine manière, en contradiction avec le maintien de nombreuses relations anatomiques, notamment entre des vertèbres. En fait ces deux indices seraient suffisants pour montrer que l'exposition a bien eu lieu dans le fossé, et ce peu de temps après la mort des animaux; la répartition de os ainsi altérés, dessinant des lits d'arrêt dans le remplissage du fossé, en est un autre, tout aussi significatif.

Mais malgré ce délai assez bref (quelques semaines) entre la mise à mort, provoquée par un coup de hache porté dans la face nuchale des crânes, et le dépôt dans le fossé, les squelettes sont incomplets (fig.6) et bon nombre de relations articulaires ont été rompues. Ces ruptures sont celles que l'on observe au cours de la décomposition naturelle, les ligaments entre vertèbres étant les derniers à disparaître; c'est à ce moment qu'une partie des restes a été déposée dans le fossé. Cette partition du corps n'implique pas la découpe; les os n'en portent pas non plus la trace. Seules les têtes ont reçu des coups. En dehors de celui destiné à provoquer la mort, on note, sur quelques exemplaires, des traces de coups de lances sur les fronts, et des sections du mufle. Le traitement particulier des crânes transparait également à travers l'absence d'atlas, qui se détache du cou mais reste solidaire de la tête au cours de la décomposition, et de la position qu'ils occupent dans les dépôts du fossé, intercalés entre les amas d'os. Là encore il semble qu'une exposition puisse être invoquée pour rendre compte de ces particularités.

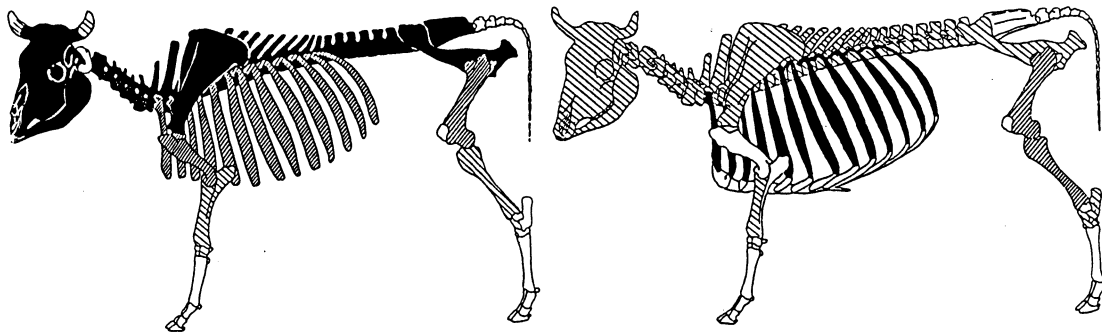


Figure 6

Les restes de boeufs des fossés des sanctuaires de Gournay (à gauche) et de Ribemont.
Les parties les plus fréquentes sont en noir, les plus rares en blanc.

Le sort des autres espèces de mammifères domestiques est plus banal. En effet, ces animaux ont été consommés et, de ce fait, leurs restes, découpés, isolés et fragmentés, n'ont rien du caractère exceptionnel des précédents. En fait ils ne diffèrent guère de ceux qui composent habituellement les dépotoirs domestiques.

A Gournay ces animaux consommés sont essentiellement des agneaux, dont il n'a été retrouvé que des os d'épaules et de gigots. Ces animaux, âgés de trois ou quatre mois, ont été sacrifiés au début de l'été. Ces critères de sélection des sujets et des morceaux ne s'appliquent pas aux porcs, dont les quelques dizaines de restes des niveaux profonds seraient bien difficiles à distinguer de ceux d'un dépotoir domestique.

Dans le niveau le plus récent, cette sorte de banalisation des vestiges touche également le boeuf, le mouton et le chien; les quelques pièces de chevaux ne permettent pas d'attester la consommation, mais leur aspect diffère bien de ceux des niveaux plus anciens.

A Ribemont, dans le fossé, les trois quarts des restes proviennent de porcs. Ils sont également sélectionnés : la tête, toujours fendue en deux, est de loin la partie la mieux représentée. Celle des

mâles, plutôt de jeunes sujets, est beaucoup plus fréquente que celle des truies, plus âgées. Les autres parties, à savoir les os de membres, les vertèbres et les côtes, sont plus discrètes. Quant aux pieds ils sont absents.

Les restes de boeufs, beaucoup moins nombreux (6 %) sont également sélectionnés : la plupart sont des côtes; s'y ajoutent quelques fragments d'os longs de membres (fig.6). Les restes, un peu plus fréquents (13 %), de caprinés, essentiellement des moutons, sont avant tout des os de membres, mais les autres régions du corps sont présentes.

Trois chiens (soit 5 % des restes) ont été trouvés, l'un d'entre eux a eu la tête fendue en deux, puis recoupée transversalement exactement de la même manière que les têtes de porcs (fig. 7). Par contre il n'a pas été relevé de traces de découpe sur les os des membres.



Figure 7

Eléments d'une tête osseuse de chien du fossé de Ribemont. Les découpes, dans l'axe de la tête et en travers, sont analogues à celles pratiquées sur les têtes de porcs.

Quelques restes d'oiseaux, ainsi que de mammifères sauvages, renard et lièvre, ont également été dégagés, mais ils ne représentent qu'une part modeste (3 % des restes) de cet ensemble.

Les animaux consommés dans les sanctuaires font l'objet de sélections selon des critères précis, qui peuvent différer de ceux que l'on déduit de l'étude des dépotoirs domestiques. Malheureusement les deux échantillons considérés ne se recouvrent pas suffisamment, d'un point de vue chronologique mais également spécifique, pour que l'on puisse déceler les traces de pratiques différentes de celles de la vie quotidienne. A la fin de l'Age du Fer les restes animaux du fossé de Gournay sont similaires à ceux d'un tel dépotoir, alors qu'à Ribemont les restes de porcs et de boeufs présentent les effets d'un choix des parties assez original, mais qui reste, pour l'instant, sans parallèle.

CONCLUSION

Les restes animaux trouvés dans les nécropoles et les sanctuaires résultent de pratiques qui renvoient ostensiblement à des préoccupations très diverses. Une tentative de classification de ces pratiques pourrait reposer sur une distinction entre animaux consommés et ceux qui ne l'étaient pas. Dans la première catégorie se placent le porc et le mouton; le cheval est toujours dans la seconde; le boeuf dans l'une ou l'autre, le chien plutôt dans la seconde. Cette classification ne s'applique pas aux dépotoirs d'habitats où des représentants de toutes ces espèces sont consommés.

Diverses analogies ont été recherchées entre les nécropoles, d'une part, et entre les sanctuaires, d'autre part. Celles que l'on peut établir entre ces deux types de sites sont rares.

La préférence pour le porc, lorsqu'il s'agit de l'alimentation, des défunts ou d'éventuels sacrifiants, n'est pas vérifiée à Gournay, où c'est le mouton qui est choisi, et ce à toutes les périodes.

C'est également à Gournay que le boeuf n'est pas consommé. Dans le fossé de Ribemont ses restes sont avant tout des côtes, alors que dans les nécropoles ce sont des os d'épaules et de cuisses qui sont retrouvés. Seuls les restes de moutons, avec une préférence marquée pour les membres, permettent d'établir une relation entre ces deux types de sites. Un autre point commun réside dans le fait que les animaux consommés ne sont guère âgés; les bêtes réformées n'ont pas leur place dans ces pratiques.

Le chien fait l'objet de bien des traitements. Dans les nécropoles il peut être incinéré, ou présent sous forme d'épaule et de cuisse (Epiais-Rhus), ou encore partiellement découpé (Tartigny). A Ribemont un des chiens a eu la tête découpée comme celles des porcs, à Gournay des chiens ont été consommés. Cette diversité est sans doute à l'image des relations que cet animal pouvait entretenir avec l'homme, mais n'apporte aucun élément à notre recherche d'analogies.

Le cas du cheval est sans doute le plus remarquable, ne serait-ce que par la proximité avec l'homme. En effet sa présence dans les nécropoles tient à la symbolique, avec soit des dents isolées, que l'on pourrait interpréter comme des trophées de chasse, soit une mandibule, à Tartigny, dans la seule tombe qui contenait un chien et un lièvre. Dans les sanctuaires la place du cheval reçoit un éclairage particulier. Non seulement parce que ses os figurent, exactement comme ceux des hommes, dans l'ossuaire, et qu'ils portent les mêmes traces de coups, mais également parce qu'il est possible d'établir un parallèle dans le traitement de la tête à Gournay et à Ribemont et que la confusion apparente entre l'homme et le cheval se traduit aussi par une découpe analogue (et très particulière) de la base du crâne. Un aspect technique qui traduit, à sa manière, la place du cheval dans la société celtique.

En résumé, il ne semble pas que des critères communs aux pratiques impliquant l'animal dans les nécropoles et dans les sanctuaires puissent être dégagés de ces premiers résultats. Toutefois un certain nombre d'indices peuvent être retenus pour tenter de mettre en évidence de telles pratiques dans des contextes moins caractéristiques (dans un habitat, ou un site fouillé trop partiellement). La manipulation de carcasses en cours de décomposition, l'exposition de crânes ou d'os, notamment de chevaux, sont des signaux à ne pas négliger. Par contre les pratiques d'ordre alimentaire s'avèrent plus délicates à distinguer de celles de la vie quotidienne; seuls les critères de sélection des animaux et des quartiers peuvent laisser un espoir, assez modeste il est vrai, de pouvoir établir ce type de distinction. Il ressort de ces constatations que les seuls vestiges animaux ne permettent pas d'aboutir à une image satisfaisante de ces pratiques, dont les manifestations matérielles ne sont qu'un aspect, et que bien d'autres sources d'informations doivent être mises à contribution.

En attendant que la collecte des informations arrive à un stade où l'on puisse proposer une synthèse plus substantielle des pratiques évoquées dans ces lignes, il convient de souligner l'importance de la place accordée aux animaux au cours de ce deuxième Age du Fer. En effet, il n'est pas anodin de remarquer que des animaux sont associés aux pratiques funéraires, même les plus prestigieuses, et que leur présence dans les sanctuaires est, aux aléas de la conservation près, non seulement systématique, mais souvent prépondérante. D'autre part ces contextes, où les contraintes économiques semblent quelque peu étouffées, jettent un éclairage différent qui permet de moduler, parfois de façon importante, l'image qui ressort de la seule étude de dépotoirs d'habitats, plus fréquents, plus riches et apparemment plus prometteurs, ou plus significatifs, pour user d'un terme de statistique cher à nos études.

* C.N.R.S. (UPR 314 et GDR 717), C.R.A.V.O., 21 rue des Cordeliers, F- 60200 Compiègne.

BIBLIOGRAPHIE

- BRUNAUX J.-L., MENIEL P. et POPLIN F. (1985) : *Gournay I : Les Fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum (1975-1984)*, Revue Archéologique de Picardie, numéro spécial, 268 pp., 242 fig., 2 dépliants.
- CADOUX J.-L. (1984) : L'ossuaire gaulois de Ribemont-sur-Ancre (Somme), Premières observations, premières questions, *Gallia*, 42, 1 : 53-78, 15 fig.
- POPLIN F. (1973), in : FERDIERE A., GAUDREFROY R. et MASSY J.-L. : Les sépultures gauloises d'Allonville (Somme), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 70 : 471-492, 12 fig.
- MENIEL P. (1986) : La nécropole gauloise de Tartigny (Oise). Etude des offrandes animales, *Revue Archéologique de Picardie*, 3-4 : p. 37-39, 1 fig.

MENIEL P. (1987) : *Chasse et élevage chez les Gaulois*, Errance édit., Paris, 256 pp.

MENIEL P. (1988) : Les animaux dans l'alimentation des Gaulois, *Anthropozoologica*, deuxième numéro spécial, p. 115-122, 6 fig.

ROZYOY J.-G. (1987) : *Les Celtes en Champagne, Les Ardennes au second Age de Fer : le Mont Troté, Les Rouliers*, Mémoires de la Société Archéologique Champenoise, 4,1, 504 pp., 385 fig., 20 planches.

DISCUSSION

A. GRANT : *En Angleterre, les chevaux sont presque tous adultes et mâles à l'Age du Fer. En revanche, les bovidés sont de tous âges (beaucoup de très jeunes et d'adultes, et quelques juvéniles), et les deux sexes sont représentés. Qu'en est-il de l'âge et du sexe des chevaux en France, chez les Gaulois ?*

P. MENIEL : *En Gaule Belgique il convient de distinguer les habitats, où les chevaux ne sont jamais très abondants, des sanctuaires. Les restes de chevaux trouvés dans les dépotoirs d'habitat sont découpés, et les animaux dont ils proviennent sont soit des jeunes en fin de croissance, soit des sujets âgés; les deux sexes sont présents. Ces indices montrent qu'ils ont été consommés, alors que dans les sanctuaires ils ne l'ont pas été. Les critères de choix des chevaux des sanctuaires ne sont pas toujours faciles à déterminer : à Gournay les deux sexes sont présents, et sur sept sujets on compte un poulain déjà bien poussé; à Ribemont les chevaux sont tous adultes, mais leur sexe n'est pas connu.*

A. FERDIERE : *Connait-on des dépôts d'animaux familiaux avec les défunts ?*

P. MENIEL : *Cela semble rare. La découverte de restes de petits chiens incinérés dans des tombes de la fin de l'Age du Fer à Acy-Romance (fouille Lambot) est peut être l'indice d'une relation privilégiée du défunt et d'un animal familier. L'exemple de Tartigny, où le chien a été frappé de plusieurs coups sur l'abdomen, incite à une certaine prudence quant à la nature de cette relation.*

A. FERDIERE : *Connait-on, à l'époque gauloise, des tombes d'animaux, comparables à celles connues en Champagne pour les périodes plus récentes ?*

P. MENIEL : *Le cimetière d'animaux que je connais, celui de Prosnes (Marne, JORSSSEN M. (1963) : Un cimetière gallo-romain d'animaux à Prosnes, Mémoire de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du Département de la Marne, 78, 11-17, 3 fig.) n'a pas d'égal, à ma connaissance, avant la Conquête. Toutefois certains dépôts d'animaux peuvent être de véritables sépultures, pour des chevaux par exemple, mais il leur manque l'organisation de la nécropole et les dépôts de vases qui caractérisent cet exemple gallo-romain.*